

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal

JEUDI 25 AOÛT 2011

Étaient présents : MM. SCHIBER - PFLIEGER – BAUDOIN – CLEMENCELLE - BOYON – DEBRAY – OUDET – GODEY – TERREAUX – Mme AUSSARESSES - Mlle CONTET

Absents excusés : M. BANDELIER (pouvoir à M. TERREAUX)
M. ALTMEYER (pouvoir à M. SCHIBER)
Mlle PORTA (pouvoir à Mme AUSSARESSES)
M. LOCATELLI

Secrétaire de séance : M. Denis BOYON
Le Maire ouvre la séance à 20 h 00

I Informations

*** Les principales réunions**

28/06 – C.C.A.V. – Appel d’offres	29/06 – C.C.A.V. – Natura 2000
- Conseil d’école maternelle	30/06 – RV au cimetière avec la société Finalys
- Comité de gestion Réserve Naturelle	01/07 – C.C.A. V. – Conseil Communautaire

*** Eglise**

Dans le cadre des marchés publics en vue de réaliser les travaux intérieurs de l’église, la procédure d’appel d’offres à la concurrence est lancée, la remise des plis est fixée au 17 septembre. Les travaux débuteront courant octobre et s’étaleront sur une durée de six mois. Pendant cette période, les offices seront célébrés en l’église de Quincey. Il est également à signaler que tous les objets et habits religieux ont été inventoriés et répertoriés.

*** Terrain HALM**

Acquisition de la parcelle cadastrée ZC n°2 auprès de l’étude de Maître BRAUD en date du 25 août 2011.

*** Prévention routière**

Dans un souci de responsabiliser les automobilistes pour sécuriser au mieux le Centre du Village et plus précisément l’Avenue de la Mairie et le rue de Colombe, le Conseil Municipal envisage la pose de deux radars dissuasifs de vitesse. Une demande de subvention au titre des amendes de police sera sollicitée auprès du Conseil Général de Haute-Saône.

*** Cimetière**

Une réunion s’est tenue le 30 juin 2011 au cimetière de Frotey-lès-Vesoul avec la société Finalys, l’Adjoint au Maire et les familles des concessionnaires dans le cadre d’une procédure de reprise de tombes en défaut d’entretien.

II Avenant au marché de SITA Centre Est

Monsieur le Maire est autorisé à signer un avenant au marché de propreté établi entre la Commune de Frotey-lès-Vesoul et SITA Centre Est dans le cadre d’une opération de fusion-absorption entre les sociétés SITA MOS et SITA Centre Est. Les autres clauses du dudit contrat demeurent inchangées.

III Diagnostic des réseaux d'assainissement : convention de participation financière avec la C.C.A.V.

Suite à une demande de l'Agence de l'Eau, la Communauté de Communes de l'Agglomération de Vesoul a fait réaliser sur l'ensemble de son territoire par le cabinet d'étude IRH un diagnostic des réseaux d'assainissement.

Lors de cette réalisation, il a été convenu que chacune des Communes membres assumerait le coût de la partie de diagnostic qui la concerne.

Après avoir entendu Monsieur le Maire, le Conseil Municipal décide d'autoriser ce dernier à signer la convention de participation financière avec la C.C.A.V. et de prendre en charge le coût résiduel de l'étude qui s'élève à 14 227.97 €.

IV Modification des statuts de la C.C.A.V.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'en séance du 6 juillet le Conseil Communautaire de la C.C.A.V. a adopté un nouveau projet de statuts en vue de sa transformation en Communauté d'agglomération et que conformément au code général des collectivités territoriales, chacune des communes membres doit se prononcer également, dans les trois mois suivants la notification de la délibération du Conseil Communautaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'adopter les nouveaux statuts de la C.C.A.V.

V Affouage 2011-2012

Le conseil Municipal décide de fixer la participation à l'affouage 2011- 2012 à 60 € le lot.

La séance est levée à 22 h 00.

Fait à Frotey-lès-Vesoul, le 29 août 2011.

Le Maire,

Jean-Marie SCHIBER.

